

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT
DU
LOT-ET-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
VILLENEUVE- SUR- LOT

CANTON
DE
PENNE D'AGENAIS

MAIRIE
DE
PENNE D'AGENAIS

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 19
- présents : 13
- votants : 15

Objet :

URBANISME
PROJETS
PHOTOVOLTAIQUES

L'an deux mille vingt-six, le trois février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Arnaud DEVILLIERS.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 28-01-2026

PRESENTS : Michèle BABOULENE, Nicole BESSA, Gisèle COSTE, Jean-Claude COSTES, Thierry DEBERTRAND, Lutgarde DETRY, Arnaud DEVILLIERS, Michel GARRIGUES, Maria GARROUSTE, Bernard JURQUET, Gérard MULLER, Véronique ORLANDO, Jean-Marc SCHMITZ.

EXCUSES : Simon CHARBONNIER, Céline VIGNEAU, Jessica VILLEGAS

ABSENTS : Jennifer DELBEGUE-BOUILLET

PROCURATION :

Monsieur Bertrand DELMAS donne procuration à Monsieur Arnaud DEVILLIERS
Monsieur Mickael RIGABERT donne procuration à Véronique ORLANDO.

Véronique ORLANDO a été élue secrétaire de séance.

Vu les demandes d'installation de parcs solaires photovoltaïques au sol, la Commission communale de développement durable a souhaité que le Conseil municipal se saisisse de cette problématique.

La Commission de développement durable pense que ce type de projet pourrait se développer dans l'avenir sur notre commune notamment aux vues de la déprise agricole. Les conséquences en seraient une pollution visuelle de notre paysage. La commission a délibéré, à l'unanimité des présents, contre ce type de projet et sollicite le vote du conseil municipal sur ce point.

Il est important de préciser que la décision du Conseil municipal est consultative.

Le **Conseil Municipal**, ouï l'exposé de Monsieur Bernard JURQUET, 1^{er} Adjoint, et après en avoir délibéré,

DECIDE à 15 voix pour de :

REMETTRE un avis défavorable sur l'implantation sur son territoire de parcs solaires photovoltaïques au sol installés sur des petites parcelles agricoles.

Le Maire,
Arnaud DEVILLIERS,

La Secrétaire de séance,
Véronique ORLANDO,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

A Penne d'Agenais, le 3 février 2026